

Comment trouver un associé pour son entreprise ?

Description

Comment trouver un associé lorsque l'on est vraiment décidé à [créer une entreprise](#) à plusieurs ou à en recruter pour développer une activité ? En effet, avant de suivre les bonnes pistes, il convient de s'assurer que c'est la meilleure démarche à entreprendre et d'en connaître les éventuelles conséquences.

Les entrepreneurs peuvent rechercher un associé pour de multiples raisons. Et quelles qu'elles soient, ils ont le choix entre deux principales solutions, à savoir les réseaux physiques ainsi que les plateformes en ligne.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Pour quelles raisons trouver un associé ?

Certains entrepreneurs choisissent de s'associer tout simplement **par crainte de se lancer seuls**. D'autres préfèrent trouver un associé parce qu'ils manquent de fonds ou ne disposent pas de toutes les compétences nécessaires à la réussite du projet.

Les raisons pour s'associer sont encore nombreuses. En guise d'exemple, il est généralement **plus facile de trouver des partenaires financiers à plusieurs**. Cependant, dans certaines situations, il est inutile de [créer une entreprise à deux](#) ou à plusieurs tandis que dans d'autres, c'est indispensable.

Aussi, il est essentiel de se pencher sur le sujet avant de se demander comment trouver un associé et d'entamer la démarche de recherche. Le choix idéal **dépend de divers facteurs**, parmi lesquels on distingue :

- La complexité de l'idée à concrétiser ;
- Le tempérament du porteur de projet.

Non seulement il faut qu'il soit adapté à la personnalité de ce dernier, mais aussi que son profil soit adapté au projet à réaliser.

Les cas où il faut s'associer

D'abord, il est bon de noter que l'on peut s'associer en dirigeant, soit une :

- SARL ;
- [SAS](#);
- SA ;
- SNC ;
- SCI.

En règle générale, cette option n'est pas envisageable en gérant une [entreprise individuelle](#). Et il faut savoir qu'il est particulièrement **risqué de s'associer si les profils des partenaires d'affaires ne se complètent pas**. Il est aussi délicat de monter un projet ensemble quand la réussite de ce dernier dépend en grande partie de la situation familiale ou personnelle d'un des associés. Bien entendu, il n'est pas non plus intéressant de travailler en collaboration avec d'autres personnes si elles n'ont pas les mêmes points de vue et objectifs en matière de :

- Éthique ;
- Rémunération ;
- Création de valeur ;
- Stratégie de développement ;
- Retour sur investissement.

En revanche, il est avantageux de s'associer dans le cas où les associés possèderaient des **compétences variées et complémentaires**. Il serait judicieux de trouver un partenaire d'affaires qui peut apporter un avantage concurrentiel, par exemple :

- De la notoriété ;
- Un réseau.

L'intérêt de s'associer à quelqu'un

Lorsque l'on s'associe à quelqu'un, **le projet est censé se développer plus rapidement**, grâce à un [capital](#) de démarrage plus important. Souvent, c'est aussi plus rassurant de lancer une activité à plusieurs.

D'autre part, il est généralement **plus facile de trouver des idées innovantes ensemble**. Et le porteur de projet n'aura pas non plus à prendre les décisions stratégiques seul :

- Investissement ;

- Réponse à un appel d'offres ;
- Recrutement.

Il en est de même pour les risques à anticiper et les problèmes à gérer. Les associés **adopteront ensemble la stratégie d'entreprise adéquate** pour assurer la rentabilité, la pérennité et le développement de l'activité.

Les différents risques à anticiper

Il ne suffit pas de savoir comment trouver un associé. Encore faut-il que l'on sache effectuer le meilleur choix. Pour l'entrepreneur qui souhaite ne prendre aucun risque, il serait plus judicieux pour lui de **compter uniquement sur ses propres efforts** pour concrétiser et réussir son projet. Il n'aura pas à gérer d'éventuelles mésententes liées à des divergences d'intérêt ou d'opinions.

Mais si le porteur de projet est convaincu que l'association de personnes est le meilleur choix à faire pour assurer le succès de l'activité, il doit **prendre quelques dispositions afin d'anticiper certains risques**.

La première consiste à opter pour une structure qui répond aux besoins de chacun des associés. Ensuite, il faudra déjà **envisager une stratégie de sortie**, parce que sortir d'une association est beaucoup moins simple que de s'associer.

Les associés sont censés :

- Partager des valeurs communes ;
- Regarder dans la même direction ;
- Travailler ensemble sur le long terme ;
- Être prêts à investir en temps et en argent dans un projet.

L'entrepreneur doit alors **s'assurer qu'ils s'entendent bien sur :**

- Le fonctionnement de l'activité ;
- Les objectifs à atteindre.

Afin de poser les bases de la collaboration, il est aussi vivement conseillé d'**établir un pacte d'associés**, qu'il faudra intégrer dans les statuts de la société. Ayant une valeur juridique, ce document définit les droits et obligations de chacun. Son non-respect expose au versement de dommages et intérêts.

Bon à savoir : la rédaction du pacte d'associés et des statuts peut être confiée à un professionnel du droit.

Parmi les **risques à anticiper**, on peut citer encore :

- Le manque d'implication d'un associé ;
- La concurrence entre les partenaires d'affaires.

À noter : afin de pérenniser une relation entre associés, il est tout aussi important de miser sur une communication claire et transparente.

Où se rendre pour trouver un associé ?

Comment trouver un associé ? C'est en cherchant dans son **réseau personnel et professionnel** qu'on le dénêche souvent. Mais, il est également possible de le rencontrer sur les plateformes spécialisées en ligne, voire les forums de discussion et les réseaux sociaux classiques (notamment LinkedIn). Le porteur de projet a même la possibilité de déléguer les recherches à un cabinet de recrutement.

Plateformes en ligne

Ces plateformes de rencontre **se sont multipliées avec les nombreux épisodes de la crise sanitaire**. Elles se choisissent en fonction :

- Du secteur d'activité ;
- Du niveau d'expérience de l'entrepreneur ;
- Des particularités du projet.

Ces sites de mise en relation professionnelle **permettent aussi bien de trouver des associés, des cofondateurs que des investisseurs**. Parmi eux, on peut citer :

- PartnPro ;
- TiGcRe ;
- Businessfull ;
- MeetPRO ;
- M'associer ;
- Sharek ;
- IdeasVoice ;
- Teamizy.

Réseaux physiques

Après avoir bien défini le profil idéal de l'associé, le porteur de projet peut **entamer la phase de recherche** en fréquentant des :

- Clubs d'entrepreneurs ;
- Réseaux d'accompagnement de créateurs d'entreprise.

Souvent, il est **tout aussi intéressant de participer à :**

- Des soirées de rencontre ;
- Des start-up week-end ;
- D'autres événements dédiés à l'entrepreneuriat

Toutefois, soulignons que la perle rare peut être un ancien collègue. Il est même possible qu'elle soit dans l'environnement personnel du porteur de projet. Cette éventualité n'est pas à exclure. En effet, il s'agit parfois d'un proche, ami ou bien membre de la famille. Il convient alors de bien regarder autour de soi avant de chercher plus loin. Cependant, si elle se trouve dans l'entourage du porteur de projet, il doit **redoubler de vigilance lors de l'établissement des règles de fonctionnement de l'entreprise** et de la rédaction des statuts afin de prévenir le risque de mésentente entre associés.

FAQ

Quel est le profil idéal d'un associé ?

C'est idéalement une personne qui se trouve dans le réseau personnel ou professionnel du porteur de projet et qui a déjà partagé des idées avec lui. S'il s'agit d'un parfait inconnu rencontré sur Internet, il faut au moins que les deux parties aient :

Des valeurs en commun ;

Les mêmes objectifs ;

La même vision.

Quels sont les meilleurs moyens de séduire des associés ?

Pour convaincre des associés, il est essentiel de leur informer sur l'objet de la demande dès le début de la conversation. Il est tout aussi important de leur expliquer les bénéfices qu'ils pourront en récolter. L'idéal serait de se rapprocher en premier des personnes connues dans leur implication dans un projet similaire.

Qui peut devenir associé d'une SARL ?

Toute personne physique et morale peut généralement devenir associée dans une SARL, tant qu'elle en a la capacité. Par ailleurs, il convient de savoir que le mineur non émancipé ne peut prétendre pas directement à ce titre. Son représentant légal sera tenu de souscrire les parts sociales en son nom.